



Accueil / Vos services / Enfance et scolarité / Scolarité

SCOLARITÉ

L'ÉCOLE

Les écoles des communes de Tigeaux et de Dammartin-sur-Tigeaux sont associées pour former un Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Ce RPI favorise la complémentarité des rôles, chacun apportant sa contribution et son dynamisme. Il est géré par un Syndicat Intercommunal.

Son bureau, composé de 4 élus de chaque commune, vote le budget et participe à un certain nombre de décisions concernant les écoles. Sa présidente, Emmanuelle FICHAUX est secondée par Francis POISSON.

Les investissements (construction de locaux, aménagements...) et l'entretien des classes restent une compétence de chaque commune.

Le RPI comprend 2 écoles : celle de Dammartin avec 7 classes de la petite section au CE1 et celle de Tigeaux avec 3 classes du CE1 au CM2.

L'école de Tigeaux accueille 73 élèves à la rentrée 2024-2025.

L'équipe enseignante est composée de :

Mme SILVAIN, enseignante en CE1/CE2,

M. CHANGARNIER, enseignant en CE2/CM1,

M. THIRION LEMOINE, enseignant CM1/CM2, Directeur.

MAIRIE DE TIGEAUX

28 rue du grand Morin

77163 Tigeaux

01.64.04.32.90

Nous contacter



Copyright 2025 Mairie de Tigeaux